

**Forfaits de participation :**

	FORMULE BOX TOURNANT START-UP <b>690 €</b>	FORFAIT EXPOSANT 4m2 START-UP <b>1690 €</b>
TARIF HT		
SELECTIONNEZ VOTRE FORMULE :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>La formule comprend :</b>		
La <b>publication</b> de votre profil dans le catalogue.	X	X
L' <b>accès au catalogue</b> en ligne comprenant les « fiches de présentation » de chaque participant.	X	X
L'ouverture de votre « <b>Espace Client</b> » sur notre site internet.	X	X
L' <b>assistance logistique</b> de notre équipe avant et pendant le salon.	X	X
<b>Un planning de rendez-vous préprogrammés sur 2 jours.</b>	X	X
L'accès aux <b>conférences</b> , ateliers thématiques et tables rondes.	X	X
L'accès à la <b>pause-café</b> permanente propice au contact informel.	X	X
<b>Vos rendez-vous se déroulent dans des espaces mutualisés prévus à cet effet. Vous n'avez pas d'emplacement fixe.</b>	X	
<b>Votre stand équipé de 4 m<sup>2</sup></b>		X

## Autres options & options de communication

	Prix unitaire	Quantité	TOTAL
> Participant supplémentaire	<b>150 €</b>		..... €
> Planning supplémentaire	<b>650 €</b>		..... €
> Module 2m <sup>2</sup> supplémentaires	<b>750 €</b>		..... €
> <b>Option MEDIA</b> : insertion de vos documents ou vidéos de présentation (jusqu'à 3 liens URL)	<b>290 €</b>		..... €
> <b>Option LOGO</b> : insertion de votre logo sur votre fiche technique en ligne, vitrine de votre établissement.	<b>190 €</b>		..... €
> <b>Pack Media</b> : Media + logo sur votre fiche de présentation en ligne	<b>390 €</b>		..... €
> <b>Publicité/brochure</b> : (format A4 couleur) de votre société, fournie par vos soins, dans les présentoirs de l'événement (1500 ex à fournir dès votre inscription). <b>Limité à 5</b>	<b>1 500 €</b>		..... €
> <b>Pack Publicité/brochure + roll-up</b> : (format A4 couleur) de votre société, fournie par vos soins, dans les présentoirs de l'événement (1500 ex à fournir dès votre inscription). Mise en avant de votre entreprise par un roll-up standardisé réalisé par nos soins H200xL80 sous Illustrator. <b>Limité à 5</b>	<b>1 990 €</b>		
> <b>La mise en avant de votre entreprise au centre d'un e-mailing de promotion générale de S2M 2018 dans la rubrique « Zoom sur »</b> envoyé sur une base de données de prospects décideurs. <b>Limité à 6</b>	<b>1 500 €</b>		..... €
> <b>Tours de cou</b> aux couleurs de votre entreprise et de l'événement. <b>Exclusivité !</b>	<b>1990 €</b>		..... €
> <b>Votre logo</b> sur le plan du salon (réservé aux exposants).	<b>1990 €</b>		

## Packs participation S2M & M2i

<b>Pack 2 événements S2M &amp; M2i:</b> <b>Stand 4m2</b> 2 participants 2 agendas de rendez-vous B to B Accès aux conférences, ateliers thématiques et tables rondes. Accès au catalogue en ligne de deux événements.	<b>1990 €</b>		..... €
<b>Pack 2 événements S2M &amp; M2i:</b> <b>Box tournant</b> 1 participant 1 agenda de rendez-vous B to B Accès aux conférences, ateliers thématiques et tables rondes. Accès au catalogue en ligne de deux événements.	<b>990 €</b>		..... €
TOTAL € HT			..... €
TOTAL GLOBAL € T.T.C. (T.V.A. 20%): Paiement à réception de la facture Pro-forma en T.T.C Par chèque bancaire à l'ordre de : PROXIMUM: Pour tout paiement par virement: IBAN - FR76 3005 6006 4306 4332 4153 439 Paiement à nous faire parvenir avant le 27 avril 2018			..... €
VOTRE N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE (obligatoire)			

## Convention d'affaires S2M : Smart Manufacturing Meetings 2018 - Conditions générales

- **Art.1.** S2M 2018 est organisé par PROXIMUM Group et se tiendra à Paris le 30 & 31 Mai 2018. En cas d'événement indépendant de sa volonté ou de force majeure, les organisateurs pourront à leur choix changer les dates ou le lieu de cet événement ou l'annuler après en avoir avisé les participants.
- **Art.2. Inscription :** L'inscription à S2M 2018 ne sera définitive qu'après acceptation de l'inscription par les organisateurs.
- **Art.3. Résiliation et désistement :** L'inscription est ferme et définitive. Elle ne pourra donner lieu à un remboursement de quelque somme que ce soit.
- **Art.4.** PROXIMUM Group ne sont tenus que par une obligation de moyens.
- **Art.5.** Il est interdit au participant d'exposer du matériel en dehors et au-dessus du stand qui lui est éventuellement attribué.
- **Art.6. Maintenance des stands :** Tout participant s'engage à assurer la maintenance de son stand pendant la durée de son utilisation et à être présent sur celui-ci pendant toute la durée de son entretien.
- **Art.7. Assurance :** Tout participant devra justifier sur éventuelle demande d'une assurance garantissant sa responsabilité civile, ainsi que l'ensemble des dommages dont il pourrait être tenu responsable et notamment : vol, incendie, dégradation, destruction de tout matériel ou installation. PROXIMUM et ses assureurs renoncent à tous recours contre les exposants et leurs assureurs. Réciproquement, les participants et leurs assureurs renoncent à tous recours contre PROXIMUM et ses assureurs.
- **Art.8. Publicité :** Après acceptation de l'inscription, les organisateurs autorisent tout participant à porter sur ses documents commerciaux et publicitaires la mention suivante : "Participant à S2M 2018, Paris le 30 & 31 Mai 2018" Parallèlement, tout participant autorise PROXIMUM à faire état de sa participation au dit événement.
- **Art.9. Confidentialité :** Conformément à la loi du 6 janvier 1978, les personnes nous transmettant des informations nominatives disposeront d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant.
- **Art.10. Clause attributive de compétence :** en cas de contestation, les juridictions de NANTERRE seront seules compétentes.
- **Art.11 Droit à l'image :** Lors de la manifestation un dispositif de photo et vidéo couvrira l'événement pour réaliser un film et un album photo qui pourront être utilisés à des fins promotionnels (réalisation d'un film, utilisation de photos dans la création des documents de communication, animation de site internet...) sur le territoire national pour une durée de 3 ans après la manifestation.  
En conséquence, les participants de S2M autorisent en s'inscrivant à la manifestation, les organisateurs et PROXIMUM Group à utiliser le cas échéant leur image dans le cadre strict de la promotion de S2M.
- **Art 12. Gestion des emails :** En s'inscrivant à un événement, tout participant autorise PROXIMUM Group à utiliser son / ses adresses emails à des fins d'envoi d'information concernant l'événement objet de l'inscription d'une part, et de promotion d'autres événements organisés par PROXIMUM Group en lien avec la manifestation objet de l'inscription d'autre part. Ces coordonnées pourront également être transmises aux partenaires organisateurs. Ces données permettront : D'informer les participants des événements à venir et de recevoir des informations par email. De gérer le suivi de son dossier. De personnaliser la communication notamment par l'envoi de newsletters, d'offres spéciales et d'emails spéciaux dans le cadre de la communication sur l'évènement. Par ailleurs, PROXIMUM Group, rappelle que si le participant venait à changer d'avis et ne souhaitait plus recevoir que certaines catégories d'emails, il pourrait à tout moment nous contacter pour nous faire part de ses choix concernant ces envois d'emails.

La signature du présent contrat implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales énoncées.

Date et signature



A retourner à : PROXIMUM – [magracia@proximumgroup.com](mailto:magracia@proximumgroup.com)  
855, Avenue Roger Salengro – 92370 Chaville – France  
Tél. : +33 (0)1 46 90 22 35 / Fax : +33 (0)1 46 90 00 04 / 09  
RCS Nanterre B 424 540 441 – European VAT number:  
FR83424540441 00039

Cachet de l'entreprise